



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES					
P	VP	SG	Grefte	RHF	Sec P
Date arrivée : 18 MARS 2024					
PS1	PS2	PS3	PS4	PS5	PSA
Finance	DOC	MGX	Chargé COM	Chargé mission	Sec PS

Le Président

Monsieur Bernard LEJEUNE
PRESIDENT
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
D'Auvergne-Rhône-Alpes
124 BOULEVARD VIVIER MERLE
CS 23624
69503 LYON CEDEX 3

Nos réf. : S2403-01391

Le Conseil régional, le **15 MARS 2024**

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre rapport définitif sur l'évaluation de la politique publique du matériel roulant dans la stratégie ferroviaire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et je vous en remercie.

Je ne reviens pas sur le très grand intérêt de vos analyses pour la Région, dont je faisais état dans mon courrier concernant le rapport provisoire. Votre évaluation sera très utile à la Région, aussi bien dans les discussions avec la SNCF que dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du TER, dont le processus est engagé.

Je prends également bonne note des éléments nouveaux que vous avez intégrés dans la version finale, notamment la prise en compte des orientations adoptées par l'Assemblée régionale le 14 décembre 2023 telles qu'exprimées par la « Feuille de route des mobilités du quotidien – Cap sur 2035 », dont le volet matériel roulant reprend plusieurs recommandations de la Chambre.

En revanche, je regrette que le nombre important d'observations adressées par la Région à la Chambre sur le rapport provisoire n'ait fait que l'objet d'une prise en compte partielle. Ces observations concernaient soit des jugements de valeur, soit des inexactitudes. Leur prise en compte aurait rendu le rapport plus pertinent.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Laurent WAUQUIEZ

